Maisons-Laffitte : le Parc - la forêt de St Germain - l'étang du Corra

Visorando

Trace n° 108421949

Cette randonnée vous emmène à la découverte de Maisons-Laffitte et de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, avec un parcours qui alterne patrimoine et nature. Après avoir découvert le château de Maisons, les belles demeures et les grandes avenues du Parc, l'itinéraire s'enfonce dans la forêt jusqu'à l'étang du Corra, avant de revenir à la gare en passant par le pavillon de la Muette. Une randonnée variée entre architecture, histoire, chemins forestiers et plans d'eau, aux portes de Paris.

Durée	5h 00	**Difficulté**	Moyenne
Distance	17,28 km	**Retour au départ**	Oui
Dénivelé positif	32 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	32 m	**Commune**	Maisons-Laffitte (78600)
Point haut	52 m		
Point bas	23 m		

Description

(Départ) Gare de Maisons-Laffitte : Prenez la sortie centre ville, pour passer devant la mairie et continuez tout droit sur l'avenue de Longueuil

(1) Avenue Longueuil : Au croisement de l'avenue Longueuil avec le château, prenez à droite pour le voir de plus près.

(2) Château de Maisons-Laffitte. Prenez à gauche. Un peu plus loin, passez sur la gauche de l'église Anglicane (Temple). Au bout de la rue, prenez encore à gauche, puis légèrement à gauche pour remonter vers la place Wagram.

(3) Place Wagram : Prenez la première à gauche (avenue Gretry) et continuez tout droit jusqu'à la place Sully.

(4) Place Sully : Sur cette place, au croisement de l'avenue Béranger et l'avenue de Sully, il y a la maison natale de J. Cocteau, passez devant et continuez sur l'avenue Béranger.

(5) Place Charlemagne : Sur cette place, dirigez-vous vers la droite sur l'avenue du même nom (direction l'hippodrome).

(6) Hippodrome : À l'hippodrome, tournez à gauche.

(7) Avenue Picard : Prenez sur la deuxième gauche (l'avenue Picard) pour passer devant la statue du cheval et de l'écurie Franck Jay Gould. Au bout, vous voilà de nouveau sur la place Charlemagne. Prendre la 5ième à droite sur l'avenue Marivaux (vous passez devant une autre écurie).

(8) Avenue Eglé : Sur l'avenue Eglé, tournez à droite puis sur le rond-point, prendre la deuxième à gauche (avenue Marengo) vers la statue de Napoléon

(9) Statue Napoléon : Sur la place du même nom, prenez la troisième à gauche (avenue de la Moskova).

(10) Avenue de Montebello. Au premier rond-point, prendre l'allée en terre (avenue Montebello). Tout droit jusqu'à la 5ième intersection. Tournez à Gauche sur l'avenue du Cardinal Retz

(11) Sculpture dans un chêne centenaire d'un cheval : En tournant la tête vers la droite à la deuxième intersection, vous verrez un banc en bois taillé dans un chêne centenaire et la sculpture d'un cheval. Continuez sur l'avenue du cardinal de Retz et prenez la première à gauche avenue Pascal

(12) Porte du Nord : Passez sous la Porte au bout de l'avenue Pascal et continuez tout droit.

(13) Entrée dans la forêt : Après l'entrée du terrain militaire, tournez à droite. Puis après 50 m, prenez le petit sentier à gauche.

(14) Allée cavalière : Au croisement, prendre tout droit sur l'allée cavalière.

(15) Route du Corra : Au prochain croisement, tournez à gauche sur la route du Corra et continuez sur cette longue ligne droite jusqu'à l'étang

(16) Etang du Corra : Tournez à droite (bel espace pour faire un pique-nique) et faites le tour de l'étang dans le sens anti-horaire.

(17) Abri pique-nique : Près du parking, passez devant un bel abri puis juste

Points de passage

D/A - Gare de Maisons-Laffitte
N 48.945808° / E 2.144957° - alt. 42 m - km 0

1 Avenue Longueuil
N 48.949507° / E 2.149203° - alt. 38 m - km 0.55

2 Château de Maisons-Laffitte
N 48.947599° / E 2.15305° - alt. 35 m - km 0.91

3 Place Wagram
N 48.95224° / E 2.153418° - alt. 34 m - km 1.63

4 Place Sully
N 48.952326° / E 2.159735° - alt. 32 m - km 2.09

5 Place Charlemagne
N 48.955488° / E 2.163851° - alt. 30 m - km 2.56

6 Hippodrome
N 48.954306° / E 2.165936° - alt. 26 m - km 2.76

7 Avenue Picard
N 48.956714° / E 2.167982° - alt. 26 m - km 3.1

8 Avenue Egle
N 48.957047° / E 2.158839° - alt. 33 m - km 3.84

9 Statue Napoléon
N 48.960257° / E 2.154588° - alt. 34 m - km 4.39

10 Avenue de Montebello
N 48.957595° / E 2.150643° - alt. 36 m - km 4.81

11 Sculpture dans un chêne centenaire d'un cheval
N 48.956755° / E 2.142506° - alt. 42 m - km 5.47

12 Porte du Nord
N 48.957562° / E 2.136126° - alt. 41 m - km 5.99

13 Entrée dans la forêt
N 48.95957° / E 2.131657° - alt. 39 m - km 6.39

14 Allée cavalière
N 48.968223° / E 2.118993° - alt. 42 m - km 8.01

Copie, vente et diffusion interdites - NiDNAwff

après il y a un petit sentier à droite qu'il faut suivre (ce n'est pas très propre mais ce mauvais moment ne dure pas très longtemps).

(18) Etoile des Pendants de Conflans : A l'étoile, prenez en face (3ième à droite) continuez tout droit jusqu'à la prochaine étoile.

(19) Etoile du Renard : Prenez la deuxième à gauche. Puis à 150 m, tournez à droite sur la Route du Bout du Monde.

(20) Etoile de la Garenne : Prenez la troisième à droite et continuez jusqu'au Pavillon de la Muette

(21) Pavillon de la Muette : Tournez (sens horaire) autour du pavillon et prendre la troisième sortie (route des pavillons). Suivez le chemin qui longe la Route Forestière des Pavillons. Sortez de la Forêt par la Porte du Nord, puis tournez tout de suite à droite sur l'avenue Bourdaloue.

(22) Avenue Albine : Laissez sur votre droite Les caves du Nord pour prendre l'avenue Albine et avancez face au château de Maisons-Laffitte.

(23) Place Marine : Traversez la place Marine et continuez sur l'avenue Albine.

(24) Dernière ligne droite : Sur la place au croisement de l'avenue Eglé et de l'avenue Albine, prendre à droite et continuer tout droit jusqu'à la gare.

(Arrivée) Gare de Maisons-Laffitte

- **15 Route du Corra**
 N 48.972763° / E 2.115346° - alt. 30 m - km 8.58
- **16 Etang du Corra**
 N 48.975875° / E 2.099202° - alt. 28 m - km 9.82
- **17 Abri pique nique**
 N 48.974982° / E 2.090491° - alt. 27 m - km 11.21
- **18 Etoile des Pendants de Conflans**
 N 48.972083° / E 2.094125° - alt. 43 m - km 11.67
- **19 Etoile du Renard**
 N 48.96799° / E 2.09979° - alt. 46 m - km 12.3
- **20 Etoile de la Garenne**
 N 48.967817° / E 2.112165° - alt. 48 m - km 13.26
- **21 Pavillon de la Muette**
 N 48.964605° / E 2.117076° - alt. 52 m - km 13.77
- **22 Avenue Albine**
 N 48.956313° / E 2.136276° - alt. 42 m - km 15.59
- **23 Place Marine**
 N 48.952335° / E 2.143812° - alt. 40 m - km 16.29
- **24 Dernière ligne droite**
 N 48.949205° / E 2.14882° - alt. 38 m - km 16.84
- **D/A - Gare de Maisons-Laffitte**
 N 48.946282° / E 2.145401° - alt. 41 m - km 17.28

Informations pratiques

Cet itinéraire ne présente pas de difficultés particulières : les chemins sont balisés avec des couleurs changeantes mais elles ont le mérite d'exister.
Près du parking à l'étang du Corra, il y a un abri qui peut servir pour le pique-nique en cas de pluie.
Le gros problème reste les toilettes pour la première partie de l'itinéraire car il se déroule en ville même si les habitants l'appellent "le Parc". Il existe des toilettes publiques près de la gare derrière le centre culturel mais elles sont souvent fermées donc prenez vos précautions ou allez prendre un café avant de partir. Il y a de nombreux cafés près de la Gare.

À voir

- Avenue Longueuil : Artère principale de Maisons Laffitte, l'avenue Longueuil rend hommage au commanditaire du château de Maisons, René de Longueuil.
- Château de Maisons Laffitte : Construit par Mansart représente une illustration parfaite de l'architecture classique du XVIIIe
- Maison de Jean Cocteau : Maison Natale de Jean Cocteau ayant appartenu à son grand-père, et où l'artiste a conservé de merveilleux souvenirs de son enfance.
- Hippodrome : La tradition des courses est introduite dans la ville par le comte d'Artois qui faisait déjà courir ses chevaux le long de la Seine ou se trouve aujourd'hui l'hippodrome.
- Ecurie : la propriété de Franck Jay Gould une grande fortune américaine, passionné de courses de chevaux, installé à Maisons Laffitte en 1910.
- Statue Napoléon : sur la place du même nom. Point convergent du parc de Maisons d'où rayonnent des avenues ; le parc a été pensé comme un mémorial à la gloire de Napoléon, comme en témoignent le nom des avenues.
- Sculpture dans un chêne plusieurs fois centenaire d'un cheval : La tempête Ciaran de novembre 2023 a eu raison du plus vieux chêne du parc de Maisons-Laffitte. En sa mémoire, l'association du parc a fait appel à un artiste breton Christophe Donnard, pour tailler ces sculptures dans le bois.
- Etang du Corra : Il s'agit d'une zone naturelle protégée en tant que ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique).
- Pavillon de la Muette : Ancien rendez-vous de chasse construit par l'architecte Ange-Jacques Gabriel pour le roi Louis XV, de 1764 à 1775 sur les ruines du château homonyme, construit pour le roi François Ier au XVIe siècle.
- Porte du Nord : Porte monumentale qui gardait l'entrée de Maisons-Laffitte depuis la forêt de Saint-Germain
- Les caves du Nord : Vestiges de l'entrée du roi, le passage entre le domaine royal de la forêt de Saint-Germain et le parc de Maisons-Laffitte.

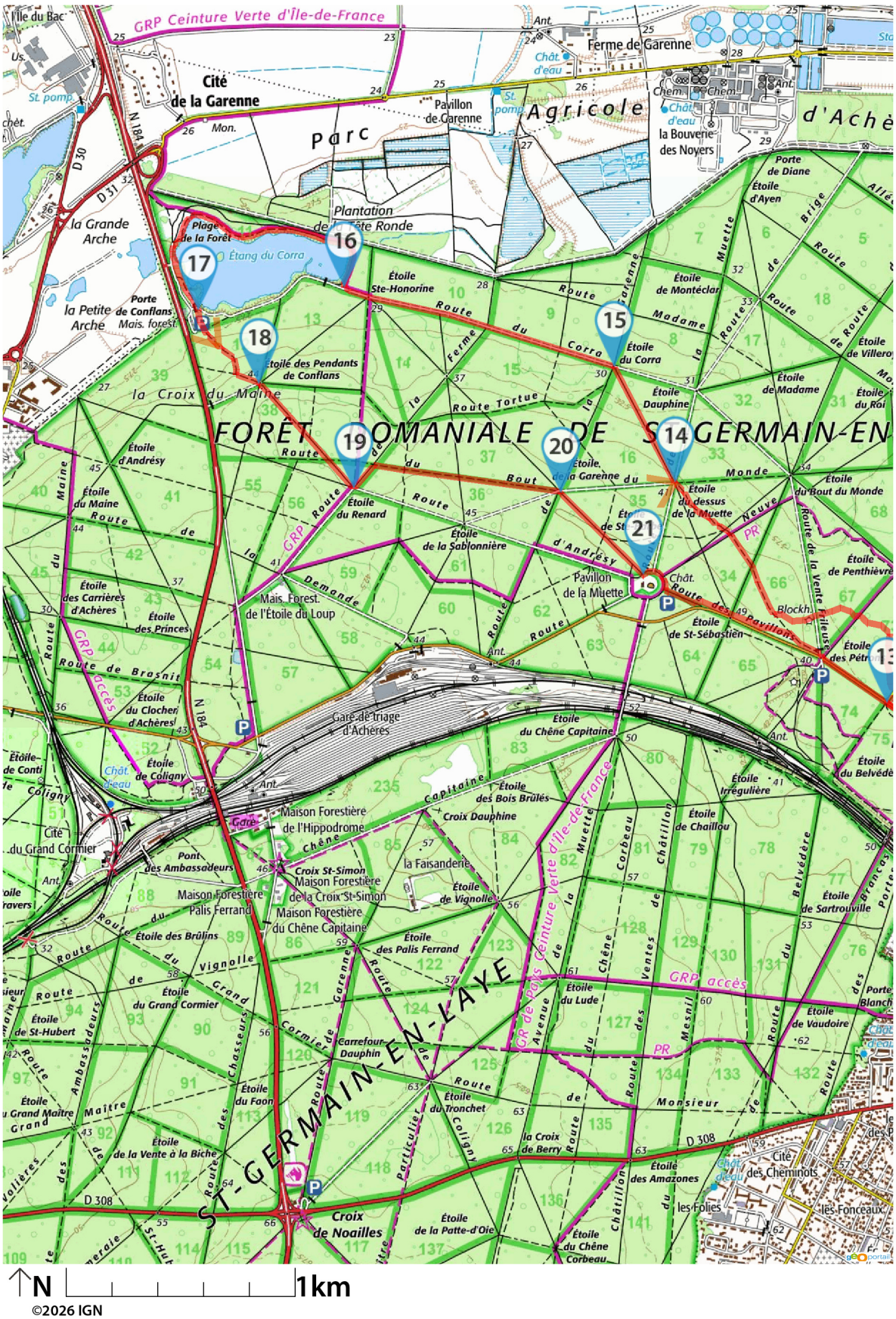
Copie, vente et diffusion interdites - NiDNAwff

- Place Marine sur l'avenue Albine : Une des Places emblématiques du parc d'où partent 15 avenues dont l'avenue Albine : Premier axe tracé par Mansart pour relier le château à la forêt de Saint-Germain

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-108421949/

Copie, vente et diffusion interdites - NiDNAwff

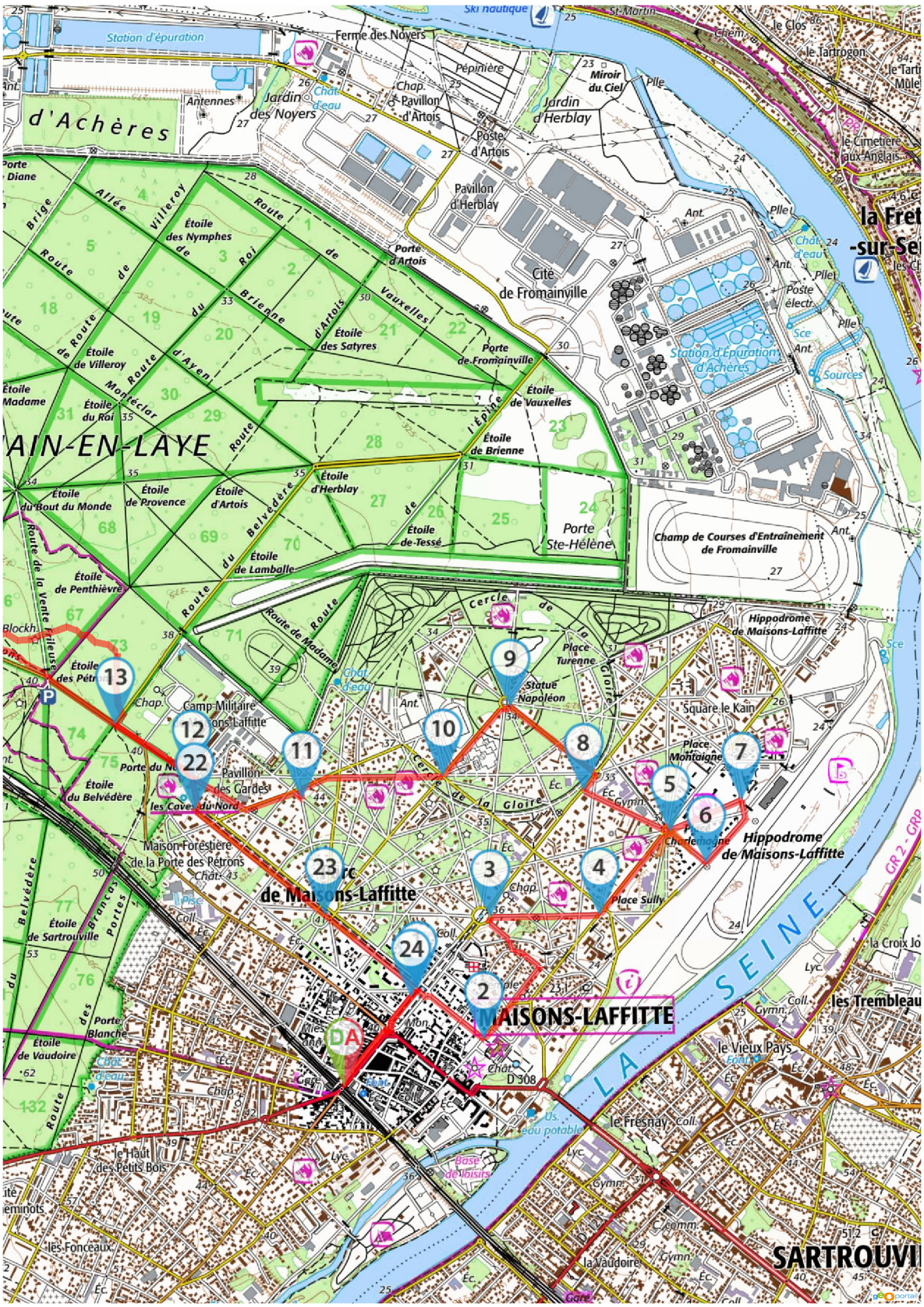
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - NiDNAwff

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - NiDNAwff

LA CHARTE du visorandonneur

Visorando
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

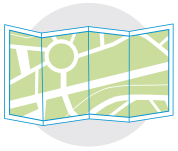
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



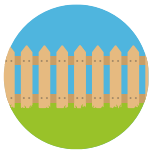
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



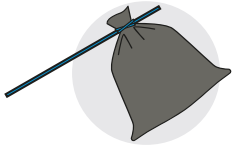
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.